

Libération de la plage

**L'opération s'étend aux
autres mairies du littoral** P.3

Immersion dans l'univers artistique

**Isaac TCHIAKPE à la
rencontre de Kossi
Hemadzro ASSO** P.4

Journée nationale des sports



Le maire PANETO B. P.5
a mobilisé Adjengré



Waraa

— LES VAINQUEURS —

HEBDOADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES N° 0551 du 05 Mars 2026 - Prix : 250 F CFA

Renforcement de l'arsenal de lutte contre
le blanchiment de capitaux et le terrorisme

**Feu vert final de
l'Assemblée nationale** P.4

*Prof. Komi Selom Klassou,
Pdt de l'Assemblée nationale*



Chers usagers de la route, merci de prévoir
exactement le montant équivalent à votre
redevance afin de faciliter le passage au péage.

L'actualité continue sur le www.waraa.tg

Urbanisation

Le cap des 42 % franchi

Le Togo poursuit sa mue. Selon les données du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), réalisé en 2022 par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), 42 % de la population togolaise vit désormais en milieu urbain. Un chiffre qui confirme une progression constante du taux d'urbanisation et illustre la transformation profonde que connaît le pays.

L'urbanisation ne se résume pas à un simple déplacement des populations des campagnes vers les villes. Elle traduit une évolution des aspirations, des modes de vie et des dynamiques économiques.

À Lomé comme dans les grandes agglomérations régionales, les villes attirent par leurs opportunités d'emploi, l'accès aux services pu-



blics, aux établissements scolaires et sanitaires, ainsi qu'aux infrastructures modernes. Elles concentrent les activités administratives, commerciales et industrielles, devenant les principaux moteurs visibles de la croissance nationale. « Avec un taux de 42 %, le Togo se situe dans une phase intermédiaire de sa transition urbaine. Le pays n'est plus majoritairement rural, mais conserve un ancrage agricole important. Cette configuration appelle à des politiques équilibrées, capables de soutenir simultanément le dynamisme urbain et le dévelop-

pement des territoires ruraux.

Cette croissance urbaine s'accompagne toutefois de défis majeurs. L'accès au logement, la mobilité, l'assainissement et la gestion des déchets figurent parmi les priorités. La densification rapide des villes exerce une pression sur les infrastructures existantes, avec le risque d'une extension de quartiers précaires si la planification ne suit pas le rythme démographique.

Pour les pouvoirs publics, l'enjeu est clair : accompagner cette expansion afin d'améliorer

durablement le cadre de vie et prévenir les déséquilibres sociaux.

Sur le plan économique, l'urbanisation favorise la diversification des activités. Commerce, services, transformation industrielle et numérique trouvent dans les centres urbains un environnement propice à leur développement.

La dynamique est soutenue par les orientations du Plan national de développement (PND), relayées par la Feuille de route gouvernementale. Parmi les projets structurants figure la Plateforme industrielle d'Adétikopé, symbole de l'ambition industrielle du pays et moteur de création d'emplois formels.

Les migrations internes, notamment celles des jeunes en quête d'opportunités, renforcent cette dynamique. L'enjeu central demeure la capacité à générer des emplois décents et durables, à la hauteur des attentes.

La progression du

taux d'urbanisation implique également un renforcement de la gouvernance territoriale. Les collectivités locales sont appelées à jouer un rôle accru dans la planification, la gestion des services et la participation citoyenne.

Dans cette perspective, l'État a porté cette année le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (Fact) à 12 milliards de francs CFA pour les 117 communes, contre 10 milliards l'an dernier, traduisant une volonté d'accompagner la montée en puissance des territoires.

À 42 % d'urbains, le Togo apparaît ainsi à la croisée des chemins, entre héritage rural et ambition urbaine. Bien maîtrisée, cette transition pourrait devenir un puissant levier de modernisation, de compétitivité et de prospérité partagée.

Waraa

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION
Ezi Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires
Récupéré N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Etat d'urgence sécuritaire dans les Savanes

Une nouvelle prorogation de 12 mois

L'Assemblée nationale a examiné et adopté à une large majorité le projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes, conformément aux dispositions de l'article 20 de la Constitution du 6 mai 2024. Cette adoption est intervenue au cours de la séance plénière du 27 février 2026. La séance a été présidée par Prof Komi Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale, en présence de Badanam Patoki, Ministre de l'Économie et de la Veille Stratégique, de Calixte Batossie

Madjoulba, Ministre de la Sécurité, de Gilbert Bawara, Ministre des Relations avec le Parlement et les Institutions et du Colonel Hodabalo Awaté, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Gouvernance Locale et des Affaires Coutumières.

Décrété en juin 2022 dans la région des Savanes, l'état d'urgence sécuritaire a été prorogé après autorisation de l'Assemblée nationale, respectivement les 09 septembre 2022, 11 avril 2023, 12 mars 2024 et 13 mars 2025. Ces prorogations ont permis notam-



ment de renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité, de mieux protéger les paisibles citoyens et de sauvegarder leurs biens. Cependant, la persistance de la menace nécessite une vigilance plus accrue. C'est ce qui explique la de-

mande d'une nouvelle prorogation de 12 mois par le gouvernement. « En adoptant cette loi, nous réaffirmons notre détermination à ne pas céder face aux forces qui menacent la paix et la cohésion nationale. », a expliqué le président de l'Assemblée nationale.

Le Colonel Hodabalo Awaté, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Gouvernance Locale et des Affaires Coutumières, a indiqué que la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire traduit le choix de la prévoyance sur l'improvisation et de la protection sur le relâchement. « Notre ligne de conduite demeure constante : efficacité opérationnelle, protection des populations et respect des droits fondamentaux », a-t-il rassuré.

WARAA

Libération de la plage

L'opération s'étend aux autres mairies du littoral

Au Togo, la procédure engagée contre les bars et occupants installés le long de la plage du Golfe 1 entre dans sa phase décisive. Après plus d'un an de mises en demeure, de concertations et de délais supplémentaires accordés, les autorités municipales réaffirment leur détermination à libérer le littoral.

Tout commence le 7 novembre 2024. Par la mise en demeure N° 210/2024/RM/PG/CG1-SG, les propriétaires et occupants concernés étaient officiellement sommés de quitter les lieux au plus tard le 31 janvier 2025. L'objectif : mettre fin aux occupations jugées irrégulières sur la plage du Golfe 1. Mais à l'expiration du délai, aucune libération effective n'est constatée.

Face à la situation, les occupants saisissent la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), sollicitant un délai supplémentaire. Dans un esprit d'apaise-



ment et de dialogue social, la Mairie opte pour la concertation plutôt que la contrainte immédiate. À l'issue des échanges, un délai additionnel d'un an est accordé afin de permettre aux occupants d'organiser leur départ dans de meilleures conditions.

Un nouveau délai, puis l'ultimatum

Malgré cette rallonge exceptionnelle, la situation reste inchangée. Le 16 décembre 2025, la Mairie adresse une nouvelle correspondance (lettre N° 152/2025/RM/PG/CG1-SG) à l'ensemble des occu-

pants. Le courrier rappelle les précédentes mises en demeure et fixe un nouveau délai butoir au 28 février 2026. Le ton se veut plus ferme : passé ce délai, une expulsion sera engagée « par toutes voies réglementaires en vigueur ».

Dans la continuité de la démarche de dialogue, une rencontre est organisée le 19 février 2026 au Centre communautaire d'Adakpamé. Au cours des échanges, les autorités rappellent que la première mise en demeure remonte à novembre 2024, soulignant que les occupants ont disposé de plus d'un an pour anticiper leur dé-

part. La date du 28 février 2026 est confirmée comme échéance définitive.

Vers une action coordonnée sur tout le littoral

Un nouveau tournant intervient le jeudi 26 février 2026, lors d'une réunion au ministère de l'Administration territoriale. Autour de la table : les ministres en charge de l'Administration territoriale, de l'Environnement, de la Sécurité, de l'Économie numérique, le ministre Secrétaire général du Gouvernement, le Gouverneur du District autonome du Grand Lomé (DAGL), le Directeur général de l'ANASAP et plusieurs autres responsables.

À l'issue des discussions, il est décidé d'harmoniser les actions de libération du littoral dans les communes du Golfe 1, 4 et 6 ainsi que dans les Lacs 1 et 3. Cette coordination vise à assurer une interven-

tion cohérente et simultanée sur l'ensemble des zones concernées.

Conséquence immédiate : l'opération initialement envisagée pour le samedi 28 février est provisoirement suspendue, le temps de finaliser cette stratégie concertée.

Une décision imminente

Si l'intervention a été différée, la position des autorités reste inchangée : la libération du domaine public maritime est maintenue comme priorité. Après plusieurs mises en demeure, un délai supplémentaire d'un an et des tentatives répétées de dialogue, la Mairie estime avoir épuisé les voies de conciliation.

La plage du Golfe 1 s'apprête donc à vivre un tournant décisif, dans un contexte où la réorganisation du littoral s'inscrit désormais dans une dynamique intercommunale et nationale.

La Rédaction 3

Renforcement de l'arsenal de lutte contre le blanchiment de capitaux et le terrorisme

Feu vert final de l'Assemblée nationale

Réunis en deuxième séance plénière de la première session extraordinaire de l'année, le 27 février 2026, au Palais de l'Assemblée nationale, les députés ont adopté à la majorité absolue le projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.

La séance s'est tenue en présence du ministre des Relations avec le Parlement et les Institutions, Gilbert Bawara, du ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, Hodabalo Awaté, et du ministre de l'Écono-

mie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki. Ce vote est intervenu après son adoption en première lecture le 29 décembre 2025 par l'Assemblée nationale et son approbation par le Sénat le 26 février 2026.

La discussion législative a porté sur l'adoption définitive de ce texte jugé stratégique pour la sécurité nationale et la protection de l'économie. Pour le gouvernement, l'enjeu dépasse le cadre technique. Comme l'a rappelé le ministre Badanam Patoki, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme constituent des « menaces réelles » qui « fragilisent les systèmes économiques, détournent



des ressources destinées au développement et alimentent l'instabilité». Face à ces risques, le projet de loi vise à renforcer l'arsenal juridique du pays. Il modernise les mécanismes de surveillance, intensifie les obligations de vigilance des entités assujetties, renforce les dispositifs de déclaration des opérations suspectes, améliore les mécanismes de gel des avoirs liés au terrorisme

et accroît l'efficacité des sanctions. Il clarifie également les responsabilités des autorités compétentes et consolide la coordination entre les acteurs nationaux impliqués dans la lutte contre les flux financiers illicites.

En adoptant ce texte, les députés ont affirmé la volonté du Togo de se conformer aux standards communautaires et internationaux. Pour le Président

de l'Assemblée nationale, Prof. Komi Selom Klassou, les flux illicites « menacent de ternir la lumière de notre avenir » et constituent « des chaînes invisibles qui entravent l'essor de nos rêves communs ». « le Togo ne sera jamais un abri pour les gens mauvais, des finances illicites. », a-t-il martelé.

La Rédaction

Immersion dans l'univers artistique

Isaac TCHIAKPE à la rencontre de Kossi Hemadzro ASSOU

Figure incontournable de la scène artistique africaine contemporaine, Kossi Hemadzro ASSOU s'impose par la richesse et la constance de son engagement créatif. Artiste plasticien, designer, commissaire d'exposition, enseignant-chercheur, entrepreneur culturel et essayiste, le créateur togolais développe depuis plusieurs décennies une œuvre à la fois conceptuelle, profondément enracinée dans les réalités africaines et résolument ouverte sur l'universel.

Formé à l'École des Beaux-Arts d'Abidjan, il a progressivement affirmé un langage plastique singulier, nourri de symbolisme, de mémoire et d'une réflexion critique sur les sociétés africaines contemporaines. Ses créations,

aujourd'hui présentes dans plusieurs collections à travers le monde, traduisent une reconnaissance internationale soutenue. Son parcours et son travail sont régulièrement mis en lumière dans des publications spécialisées consacrées à l'art contemporain.

Au-delà de la production artistique, Kossi Hemadzro ASSOU se distingue également par son rôle structurant dans le paysage culturel. À travers des initiatives telles que Ewolé et Afrodesign, il œuvre à la promotion des esthétiques africaines contemporaines et accompagne l'émergence de nouvelles générations de créateurs. Cette posture d'artiste-bâtisseur fait de lui un acteur stratégique du développement culturel au Togo et au-delà.



Son engagement a été salué par plusieurs distinctions majeures. En 2007, il est fait Trésor Humain Vivant par le ministère togolais de la Culture, en reconnaissance de sa contribution à la préservation et à la valorisation du patrimoine artistique. Classé parmi les 100 acteurs culturels les plus influents au monde par Cultures France, il figure également parmi les 100 personnalités ayant marqué le conti-

ment africain. Il est en outre élevé au rang d'Officier de l'Ordre National du Mérite au Togo.

C'est dans cet univers artistique dense et habité que le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Isaac TCHIAKPE, s'est rendu le lundi 2 mars 2026 pour une visite de courtoisie et d'échanges.

Au fil de la présentation des œuvres, entre jeux de textures, matières et symboles, l'artiste a conduit son hôte à tra-

vers les différentes strates narratives de son travail. Chaque pièce, loin de toute simple vocation décorative, s'affirme comme un espace d'interprétation invitant à interroger l'histoire, l'identité et la modernité africaine.

Visiblement marqué par la profondeur du propos artistique et la cohérence du parcours, le ministre s'est déclaré pleinement satisfait de cette immersion au cœur d'une œuvre exigeante et engagée. Cette visite traduit la volonté des autorités culturelles d'accompagner et de valoriser les figures majeures qui contribuent au rayonnement artistique du Togo.

WARAA

N° 0551 - Jeudi 05 Mars 2026

Sécurité et cohésion sociale

La proximité au cœur de la stratégie sécuritaire

Au Togo, la sécurité ne se limite plus à une présence dissuasive ou à des interventions ponctuelles. Elle s'inscrit désormais dans une dynamique de proximité, fondée sur le dialogue constant entre forces de défense et de sécurité et populations civiles. Une stratégie assumée par les autorités, qui misent sur la confiance et la prévention pour préserver la paix sociale et consolider la stabilité nationale.

Dans un contexte régional marqué par des menaces persistantes, notamment l'extrémisme violent dans la sous-région ouest-africaine, l'approche communautaire apparaît comme une réponse pragmatique. Sur le terrain, elle se traduit par des patrouilles régulières, des rencontres avec les autorités locales, des échanges avec les chefs tradi-



tionnels et les leaders communautaires. L'objectif : instaurer un climat de confiance, encourager la remontée d'informations et désamorcer les tensions avant qu'elles ne dégénèrent.

La dimension sociale de cette stratégie est également mise en avant. Selon le rapport 2024 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), près de 6 000 personnes dans la préfecture de Kpendjal ont bénéficié de consultations et de soins

médicaux gratuits assurés par les forces de défense et de sécurité, avec l'appui de l'agence onusienne. Une initiative qui a contribué à renforcer la confiance des communautés locales.

Le rapport souligne également le renforcement des capacités du Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (Ciplev). Au total, 2 739 membres, dont 493 femmes (18 %), ont été formés aux mécanismes d'alerte précoce et de ré-

ponse rapide, devenant ainsi des relais actifs au sein de leurs communautés.

Dans la région des Savanes, 3 000 conducteurs de taxi-moto et 72 comités locaux de prévention ont également vu leurs capacités renforcées en matière d'alerte précoce et de lutte contre la désinformation. Parallèlement, le Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS) a permis, entre 2021 et 2023, d'améliorer significativement les infrastructures de base : le taux de couverture électrique est passé de 29 % à 42 %, 15 000 foyers ont été raccordés, plus de 80 000 personnes supplémentaires ont eu accès à l'eau potable, tandis que 1 000 hectares de terres agricoles ont été aménagés.

Au-delà des chiffres, les autorités insis-

sent sur l'importance de la formation continue des agents; professionnalisme, respect des droits humains et gestion maîtrisée des situations sensibles constituent les piliers d'une sécurité durable. La modernisation des équipements et des moyens logistiques vient compléter ce dispositif, assurant une meilleure mobilité et une intervention rapide sur l'ensemble du territoire.

En misant sur la proximité, le Togo défend une vision inclusive de la sécurité : une responsabilité partagée entre institutions et citoyens. Une approche qui place la cohésion sociale au cœur de la protection du territoire et qui érige la confiance en véritable rempart contre l'instabilité.

Michel Tchadja

Journée nationale des sports

Le maire PANETO B. a mobilisé Adjengré

A Adjengré, dans la commune de un Sotouboua au Togo, l'acte 40 du sport du dernier samedi du mois a tenu toutes ses promesses le 28 février 2026. Initiée par le maire PANETO Beguedouwe et son conseil municipal,

de la ville dans une ambiance conviviale et dynamique.

Dès les premières heures de la matinée, la mobilisation populaire témoignait de l'engouement croissant autour de cette initiative municipale devenue un ren-

neur du bien-être. Prenant la parole à la mairie, le maire PANETO a rappelé l'importance du sport dans la vie quotidienne. « Le sport est une activité physique qui permet à l'homme d'être en bonne santé et de prévenir plusieurs maladies cardiovasculaires. C'est une activité qui rassemble et qui unit », a-t-il déclaré, saluant la forte mobilisation des habitants. L'autorité municipale a également félicité et remercié la population pour son adhésion constante aux initiatives locales, soulignant que cette participation active s'inscrit dans la vision d'inclusion prônée par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

Au-delà de l'activité sportive, la rencontre a



été marquée par une séance de sensibilisation conduite par le commandant de la brigade d'Adjengré. Plusieurs thématiques majeures ont été abordées, notamment le vivre-ensemble et la lutte contre l'extrémisme violent. Les forces de l'ordre ont insisté sur l'importance d'adopter de bons comportements envers les voisins et les étrangers, en particulier les éleveurs peulhs, tout en appelant la population à signaler tout mou-

vement suspect.

Cette journée, placée sous le signe de la santé et de la cohésion sociale, s'est achevée sur une note d'engagement citoyen. Les participants se sont donné rendez-vous le 7 mars prochain pour l'opération « Ville propre », une autre initiative visant à renforcer l'esprit communautaire et à promouvoir un cadre de vie sain à Adjengré.



l'activité a rassemblé une foule impressionnante de citoyens vêtus de maillots et de chaussures de sport, venus parcourir les artères et rues

dez-vous incontournable. Jeunes, adultes et personnes âgées ont pris part à la marche sportive, symbole d'un engagement collectif en fa-

Les maires rappelés à l'ordre sur l'environnement

Réunis le jeudi 26 février 2026, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières et son homologue en charge de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique ont adressé un message ferme aux maires du Grand Lomé et d'Avé 2 : la préservation du cadre de vie n'est plus une option, mais une obligation.

Au cœur des échanges, la gestion des déchets, la lutte contre la pollution et



l'assainissement, considérés comme des leviers essentiels de la vision de développement portée par le Président du Conseil. Les membres du gouvernement ont insisté sur l'alignement strict des collectivités locales aux normes en

vigueur, notamment en matière de destruction des produits périmés et contrefaits.

La question sensible du littoral a également dominé les discussions. Face à l'occupation anarchique des côtes, le ministre de

l'Environnement a rappelé que la gestion du littoral relève exclusivement de l'État. Il a annoncé l'ouverture prochaine d'un dialogue inclusif avec l'ensemble des parties prenantes, tout en appelant les maires à s'abstenir de toute contractualisation illégale.

Les perspectives évoquées incluent une valorisation durable du littoral, une amélioration significative du système de gestion des déchets et un renforcement de l'intercommunalité pour une action plus

cohérente.

Au terme de la rencontre, les ministres ont plaidé pour une action coordonnée et harmonisée afin d'assurer une gestion maîtrisée de l'espace urbain. Les maires repartent ainsi avec des orientations claires, appelés à assumer pleinement leurs responsabilités pour construire une gouvernance locale plus efficace et respectueuse de l'environnement.

Source : MTGLAC

Journée nationale des sports

Kara a célébré la 40^e édition avec le ministre Fofana

Après Lomé et Sokodé, le Ministre délégué chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Fofana Abdul-Fahd, a une fois de plus démontré son engagement en réussissant le pari de l'organisation à Kara (Nord du Togo), le samedi dernier. Une foule impressionnante s'est mobilisée, partant du Palais des Congrès de Kara pour



rallier le centre-ville avant de revenir au point de départ.

À cette occasion, le Ministre délégué a délivré un message fort à l'endroit de la jeunesse, mettant l'accent sur le comportement citoyen, le vivre-ensemble et la cohésion sociale, des valeurs chères au Président du Conseil.



WARAA

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

PHARMACIES DE GARDE

Du 02 au 09 MARS 2026

PHARMACIE BEL AIR	22 21 03 21	Non loin de Ramco et de l'hôtel Palm Beach
PHARMACIE AKOFA	22 21 00 97	Av. Maman N'Denda Amoutivé
PHARMACIE HANOUKOPE	70 49 96 63	Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio
Kanal FM		
PHARMACIE BON SAMARITAIN	91 34 41 94	BE PA de SOUZA/ Hôpital de BE
PHARMACIE PORT	70 41 54 53	Face Hôtel Sarakawa
PHARMACIE OCEANE	96 75 25 02	Rue HOULATA, perpendiculaire rue de l'OCAM,
Faculté de la PAIX		
PHARMACIE ADJOLOLO	70 49 95 00	1319, Rue de la Charité roche du CMS de
Nyékoukpo		
PHARMACIE HOPITAL	79 69 08 08	Face Hôpital CHU-Tokoin
PHARMACIE AMITIE	70 25 62 57	72 Av. des Hydrocarbures SOTED
PHARMACIE BON SECOURS	70 45 76 74	Rue du Grand Collège du Plateau - Cessalibanca
PHARMACIE BAH	22 26 03 20	Bd 20, Face EPP Hédranavé
PHARMACIE CITRUS	70 44 59 24	Attiégou Carrefour DNA Grand Contournement
PHARMACIE ISIS	70 44 83 87	Avenue Jean Paul II rés des rails NUKAFU Gakpoto
PHARMACIE TEM-BLA	90 88 98 72	258, Av. Aké face à la Résidence
PHARMACIE FRATERNITE	96 80 01 15	Hédranavé rés de la Clinique St Joseph
PHARMACIE APOTHEKA	70 44 33 33	Face siège Fédération Togolaise de Football, route
de Kégué		
PHARMACIE MAMULE	70 45 91 86	54 Bd de l'OTI Rond Point Gakpoto, Bè-Kpota
PHARMACIE FIDELIA	96 80 09 18	Bè-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel "LE
REFERENTIEL"		
PHARMACIE SARAH	22 42 69 02	Près du centre de santé d'Adakpané
PHARMACIE ELI-BERACA	99 91 13 42	Route d'Adido omé, Immeuble SIKOMIC face
bureau de poste		
PHARMACIE LA REFERENCE	96 80 09 96	Route de Kalimé, Adido omé Assiyyé, à côté du
bar Média		
PHARMACIE BONITE	96 80 09 00	Route de SEGBE, Won omé-Adidogomé en face
de la station Sandi		
PHARMACIE AZUR	90 49 44 56	Aédoiké-Gbonamé, rte d'Attiégou, Carrefour
Osina, près de l'église Pentecôte		
PHARMACIE AUREORE	92 53 12 93	LANIKOU, non loin de l'école La divine
rouderie		
PHARMACIE JAHNAP	96 80 09 29	A côté de l'EPP Gakli, Diarélé-Gakli, immeuble
Faou		
PHARMACIE CONFIANCE	70 15 78 46	Face GTA
PHARMACIE LUMIERE	70 43 15 49	AGBALEPEDOGAN - Lössossimé près du Rond
Point de l'Œuf		
PHARMACIE GROUPE C	99 98 20 87	Agbalépédogan face Clinique la VICTOIRE non
l'ion de l'EPP Groupe C		
PHARMACIE DES ORCHIDEES	93 43 10 49	AGOE-TELESSOU, LEO 2000
PHARMACIE DE LA VICTOIRE	70 45 74 92	Avéji Wessomé, sur le Bd Faure Grassingbé (voie
douane d'Adidogomé- Carli Limousine), après les rails.		
PHARMACIE SOLIDARITE	96 80 09 76	Rue Avéji Limousine, Près de l'UTB Totsi BP :
8819 Lomé - TOGO		
PHARMACIE ARC-EN-CIEL	70 42 50 00	Avéji-Télessou, à 50m du Carrefour Margot
PHARMACIE SHALOM	93 58 78 23	A oé-Cacavéji, non loin de BKS, Sur Bd Faure
GNASSINGBE		
PHARMACIE AGOE NYIVE	91 61 02 62	A côté de l'Eglise Catholique d'Agoué-Nyivé
PHARMACIE SALA HOUBEIDA	91 91 15 35	Agoué-Héleppagan Koffi Panou, Carrefour Ouekens
PHARMACIE TCHÉPSON	70 42	Face Terminal du Sahel Togblékopé
PHARMACIE LE ROCHER	92 30 06 56	Agoué zongo, sur la route nationale NO 1, près du
terrain de jeu de golf		
PHARMACIE ELEMAMUSSI	92 34 06 80	Adélikopé Médina, Nationale NO 1, avant PIA
Plateforme Industrielle		
PHARMACIE ALTA	70 08 46 46	AGOE Anonkui Route Mission Tové en face du
Centre Culturel Loyola		
PHARMACIE LA MAIN DE DIEU	93 40 21 21	AGOE ASSIYYE non loin de l'Eglise des As-
sentées de Dieu (Temple Galilé)		
PHARMACIE SATIS	70 44 85 17	Agoué-Logopé face CEG Agouényivé Ouest
kossigan sur la rue de 50m		
PHARMACIE DAFÉANNE	70 77 69 42	Agoué-sogossito, Route reliant le contournement au
camp CPA 300m de l'espace de loisirs privilège plus.		
PHARMACIE ZOCCINE	70 46 26 64	AGOE - Zossimé, près du marché
PHARMACIE SAINT SYLVESTRE	93 51 51 98	Zangwéra, quartier Sangwéraamé, non loin du rond-
point Sangwéraamé		
PHARMACIE ST PHILIPPE	90 67 33 24	SANGUERA Rte Lomé - Kpalimé près de la Sta-
tion service ONDO		
PHARMACIE EVA	92 16 32 32	SANGUERA Kilikamé, Non loin du T-OIL
PHARMACIE NOUVELLE TULIPE	99 47 00 70	Rte de Mission - Tové, Près de la station CAP
Agoué-Léghassito		
PHARMACIE GRATITUDE	92 18 94 85	Agoué Léghassito Zovadjin non loin du carrefour
Avrèdo		
PHARMACIE LE DESTIN	70 41 15 41	A côté de l'IA ence ECOBANK de Baguidé
PHARMACIE VERONIQUE	92 03 40 40	Avézo en face de l'école nationale de gardamrie
rie D'Avézo		
PHARMACIE La Patience	70 05 23 39	DJAGBLE A 300 mètres du CMS Akokléfé
PHARMACIE Sika	92 02 06 51	DJAGBLE, Hihéstro à 200m du complexe scia-
la Perseverance rte Akokopé-Gbamakopé		



ASSURANCE MALADIE
UNIVERSELLE | AMU INAM

8220

devient un
numéro vert

- Informations
- Conseils
- Réclamations
- Plaintes

Contactez-nous



8220

Appels désormais gratuits

INAM, toujours à votre écoute !



Soyez **vigilants**, ne vous faites pas avoir !

Pour toute vente aux enchères,
l'OTR ne vous demandera **jamais**



- de vous inscrire via **WhatsApp**,
- de payer des frais via **mobile money (Mixx ou Moov money)**



8201

**POUR TOUTES
INFORMATIONS**



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

